

Logement: le Locaprêt sans doute prolongé



Belga | Publié le 26/06/2020 à 22:26

Le ministre wallon du Logement Pierre-Yves Dermagne (PS) a introduit ce jeudi un projet pour prolonger le Locaprêt jusqu'au 31 décembre.

Début mai, le gouvernement wallon a chargé la Société wallonne du Crédit social de lancer un prêt à taux zéro pour les locataires en difficulté. La mesure vise à aider les locataires impactés par la crise du coronavirus et veut les aider à couvrir jusqu'à 6 mois de loyer. Alors que la date limite pour introduire la demande est fixée au 30 juin, le ministre wallon du Logement Pierre-Yves Dermagne a proposé ce jeudi une prolongation de la mesure jusqu'au 31 décembre. Pour être éligible, aucune perte de revenu minimale n'est fixée. Certains critères sont toutefois à respecter : démontrer la perte de revenus par des documents probants, être domicilié en Wallonie, être en ordre de paiement de loyers jusqu'en février, mais aussi avoir le bail locatif enregistré à son nom et disposer de revenus imposables qui ne dépassent pas les 53.900 euros. Le demandeur doit aussi avoir une épargne inférieure à 25.000 euros et ne pas être propriétaire.

En début de semaine, 125 ménages avaient rentré un formulaire d'inscription selon la Société wallonne du Crédit social (SWCS). De ces inscriptions, une vingtaine ont été écartées car non éligibles et 27 locataires ont introduit un dossier complet. Sur ces 27 demandes, 23 ont été acceptées, trois sont en cours de traitement et une a été refusée.

Un bilan positif

Si la SWCS s'attend à recevoir encore 80 demandes, le bilan est globalement positif pour Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté : « Sachant que la mesure a été adoptée assez tard, 127 demandes, c'est déjà beaucoup. Nous avons fait des efforts de communication pour informer les publics concernés ».

Pour la secrétaire générale, cette mesure est déjà utile, mais elle espère que certains critères, comme le fait d'être en ordre de paiement, seront assouplis. « Ainsi, la mesure bénéficiera à plus de personnes », déclare-t-elle. Et surtout, Christine Mahy plaide pour un prolongement de cette aide, « d'autant plus que d'autres mesures, tant au niveau régional que fédéral ont déjà été prolongées ».

Si le projet du ministre du Logement passe, les locataires auront jusqu'à la fin de l'année pour introduire leur demande.

Lavinia Rotili